

HABITAT BOIS Deux architectes conseil, Mike Brounais et Laure Groznykh livrent leurs sentiments sur le bois.

Les maisons en bois, ça vous parle ?

INTERVIEW

Le bois présente de nombreux avantages. Passage en revue.

■ **Vous êtes tous les deux architectes au sein du CAUE (Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement) de la Manche. Quelle est la situation du marché de la construction de maison en bois ?**

Laure Groznykh: "Pour l'instant, le marché est faible mais progresse. C'est le seul marché de la construction immobilière non affecté par la crise. C'est plutôt bon signe."

■ **Quel est le premier avantage que vous pouvez signaler ?**

Mike Brounais: "Incontestablement, le temps de la construction. Le bois est un matériau qui sèche très rapidement contrairement au béton par exemple. Les panneaux sont pré-fabriqués. Le montage module après module peut aller très vite. Parfois, une maison en bois peut être construite entre trois et sept jours. En plus, la construc-

tion présente l'avantage que ce soit un chantier propre."

■ **On parle aussi d'une meilleure consommation énergétique avec les maisons en bois. Est-ce vrai ?**

L.G.: "C'est une idée reçue. Tout dépend de l'isolant. Une maison en béton peut parfois être plus performante en terme de consommation énergétique. En revanche, le-bois est en effet un matériau précis qui permet aussi de mieux maîtriser le thermique. C'est un élément sain tant au niveau de l'ossature qu'au niveau des éléments de finition."

Design et rétro

■ **Avec le Grenelle de l'environnement, le gouvernement incite ce genre d'acquisitions. Est-ce vraiment économique ?**

L.G.: "Là encore, il faut être prudent. Si on passe par un constructeur, il faut compter au moins un surcoût de 10 %. En revanche, si on passe par un charpentier local, le prix peut être identique, voire moins cher. Il faut savoir aussi que le marché du bois touche encore aujourd'hui un public restreint prêt à mettre le prix. En revanche, le bois vaut moins cher pour des

éléments de finition comme des éléments de façade."

■ **Pour quelles raisons les acheteurs sont-ils réfractaires au bois ?**

M.B.: "Il y a deux fausses croyances. Que le bois prend feu et que le bois prend l'eau. Le bois se consume plus lentement que des structures métalliques où l'intérieur est en plastique. Dans ce second cas, le plastique fond et la structure s'effondre. La deuxième chose, est l'humidité. Là encore, il faut savoir que la construction ne se fait pas à même la terre. La maison en bois repose sur un socle isolant. La seule chose à savoir est que le bois

“
Le marché des maisons en bois est encore émergent. Faible mais croissant, pas comme tous les marchés”



Laure Groznykh architecte conseil du CAUE a été pendant plusieurs années architecte indépendante.



Cette maison, située à Agon-Coutainville, a été lauréate dans la catégorie maison individuelle au Pix Bois Construction environnement de Basse-Normandie 2011.



Mike Brounais est architecte conseil du CAUE. Il souhaite que le marché du bois progresse.

avec la pluie va devenir gris. Mais il existe des huiles pour l'entretenir et qu'il garde sa couleur d'origine."

■ **En Basse-Normandie, est-ce que les maisons en bois fleurissent les unes après les autres ?**

L.G.: "Ce n'est pas vraiment flagrant. En extension, en revanche, le phénomène est beaucoup plus visible ou bien pour constituer des éléments de façade."

On a beaucoup de bois, localement, notamment du chêne. Une diversité d'essence de bois est proposée par la forêt bas-normande et de l'essence et de la qualité dépendront l'usage et le prix. Ses usages peuvent être très divers, que ce soit en structure, bardage, menuiserie ou aménagement extérieur. La pierre est plus difficile à trouver dans notre région. Le bois est donc un marché porteur."

■ **Est-ce un marché que vous voulez promouvoir ?**

M.B.: "Tout à fait. Il y a énormément de choix de bois. Architecturalement, cela peut être très design et rétro à la fois. Il peut s'intégrer

parfaitement aux paysages. Attention toutefois à ce qu'on en fait. On voit débarquer parfois dans nos régions des maisons en bois, à l'américaine.

Il faut qu'elles soient construites en harmonie avec le patrimoine normand. En milieu urbain, passe encore, mais à la campagne, méfiance."

■ **Quel est le principal enjeu de la construction bois ?**

Le mois du bois

Tout le mois d'octobre est consacré au bois. Plus de 30 manifestations différentes sont réparties sur les trois départements bas-normands. Elles permettent au grand public de découvrir toutes les opportunités qu'offre le bois pour se chauffer, concrétiser un projet de construction, de rénovation, choisir un matériau ou même découvrir une orientation professionnelle. En France et en Europe, les forêts sont gérées durablement et leur surface ne cesse de croître. Consommer du bois génère une économie qui permet de financer l'entretien des fo-

M.B.: "C'est un enjeu écologique. Le bois est une ressource d'avenir parce qu'il est renouvelable et recyclable."

Choisir le bois, c'est donc lutter contre le réchauffement climatique."

Propos recueillis par Aymar de Chaunac

rêts. En Basse-Normandie, 9, 5 % du territoire est occupé par la forêt. 14 500 salariés travaillent dans la filière forêt et bois en Basse-Normandie pour 3 000 entreprises. Plus de 40 métiers composent la filière forêt et bois. Durant ce mois, des Bas-Normands invitent le public à visiter leur maison en bois et répondre aux diverses questions.

En savoir +

Retrouvez plus d'informations sur www.lemoisdubois.com